



Demande urgente de conseil de loie

Par **ANNE**, le **07/06/2008** à **14:06**

bonjour je suis actuellement en train d monter un dossier pour une demande de logement plus grand aupres de l organisme qui nous loue deja notre logement une residence en face de chez nous va etre constuite et livré pour 2009 JE voudrais faire une demande de mutation car nous avons actuellement 3 ENFANTS ET 3 chambre

je fait partager la meme chambre a mon fils de 3 ANS et ma fille de 12mois car la plus grande a 16 ans et sont proges professionnel ne permet pas de quitté la maison de si tot je ne p lui mettre un enfants en bas age dans la chambre je voudrais savoir pour pouvoir appuyer au mieux ma demande si il existe une loi qui stipule que nous n avons pas le droit de fair partager la meme chambre a des enfants de sex opose ou alors une loi qui dit que l organisme qui nous loue serais obliger de repondre favorable a notre demande en vue de la situation en esperent que mon texte soit asser clair merci d avance pour votre reponse